

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 15 JUILLET 2010

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 9.07.2010*

*Nombre de présents : 9*

*Nombre de votants : 10 ( dont 1 procuration )*

L'an deux mille dix, le jeudi 15 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon, Philippe Roux

A été élu secrétaire : M. Lucien Morard

### Ordre du jour

#### I] Délibérations :

- 1) choix de l'entreprise pour les travaux de mise en valeur de l'église du Fort et de ses abords, et de confortement d'urgence des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> remparts
- 2) modification du POS pour le Moulin Clos

#### II] Affaires courantes :

- 1) actes de vandalisme à La Tuilière

#### III] Affaires Diverses :

- 1) aménagement extérieur de la Mairie : rambardes et plantations
- 2) dates du concours de boules, du vide grenier et du repas des habitants

---

### Les délibérations

**N° 10-11 - TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE DU FORT  
CHOIX DE L'ENTREPRISE**

**N° 10-12 - MODIFICATION DU POS POUR LE MOULIN CLOS**

## N° 10-13 – RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE 2009 POUR POLLUTION DE L'EAU ET MODERNISATION DES RESEAUX

### Les affaires courantes

#### Actes de vandalisme à La Tuilière

Depuis le milieu du mois de juin, La Tuilière est l'objet de vols et d'actes de vandalisme. Ils sont le fait de voleurs de cuivre qui n'hésitent pas à casser ( faux plafonds, cloisons, toitures ) ou détériorer ( piano de la cuisine ) pour commettre leurs larcins. Tout ce qui est en cuivre ou inox disparaît : câbles et fils électriques, tubes et robinets de plomberie, chauffage central de l'appartement du gardien, friteuse, évier. Le matériel de la Mairie qui était entreposé dans le préau de La Tuilière a également disparu : luminaires, compteurs d'eau, outils à mains, brouette.... Et même le gazoil du camion. Plusieurs procès verbaux et autres déclarations ont été déposés à la Gendarmerie de Bonnieux. L'EPFR a été prévenu et a saisi son assureur du sinistre, ils doivent venir constater les dégâts. La Mairie s'emploie à surveiller, au mieux, le site du Moulin Clos.

### Les questions diverses

#### 1) Aménagement extérieur de la Mairie

L'aménagement des bordures des 2 rétrécisseurs visuels de la départementale, situés à l'entrée du village, pourrait consister en la réalisation de plantations d'arbustes. Quand à l'aménagement des abords immédiats de la Mairie, il pourrait consister en la mise en place de jarres de part et d'autre de l'entrée, aux fins de plantations de fleurs ou arbustes. Le pavage de la Mairie serait également à étudier.

#### 2) Convivialité

Trois dates à retenir : concours de boules organisé le dimanche 18 juillet par l'association de chasse « La Loube », vide grenier organisé le dimanche 1<sup>er</sup> août par Marcel Longobardi, et repas des habitants de la commune au château de Buoux le dimanche 10 octobre.

**Fin de la séance à : 21h**